

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue le lundi 9 mai 2011 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents:

Monsieur	Julien Normand,	maire suppléant
Monsieur	Patric Frigon,	conseiller
Madame	Isabelle Imbeault,	conseillère
Monsieur	Raymond Lavoie,	conseiller
Madame	Chantal de Verteuil,	conseillère
Monsieur	François Girard,	conseiller

Et

Madame Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés.

OUVERTURE

Monsieur le maire suppléant déclare la session ouverte à 19 h 30 et vérifie le quorum.

2011-05-088
5501

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, que le point "Affaires nouvelles" demeure ouvert et que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

2011-05-089
5501

ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à l'unanimité, d'accepter tel quel le procès-verbal de la session ordinaire tenue le 11 avril 2011.

QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Monsieur le maire suppléant invite les membres du conseil à poser des questions.

2011-05-090
5501

DÉPÔT DES RAPPORTS

- Rapport financier

Dépôt du rapport sur les recettes et les dépenses en date du 30 avril 2011.

- Aqueduc

Pointe-aux-Outardes : 3 172 m³, moyenne : 109 m³/jr
Les Buissons : 17 664 m³, moyenne : 609 m³/jr
Station de recherche : 04-04-11 au 04-05-11 8,4 m³
Camping de la Rive : non disponible

- Service incendie de Pointe-aux-Outardes

Rapport sur les pratiques tenues : 12 et 29 avril 2011
Incendie : fausse alarme le 28 avril 2011
Premiers répondants : 18 et 30 avril 2011
Formation : pompier 1



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

- M.R.C. de Manicouagan

Procès-verbal : aucun

Il est proposé par le conseiller François Girard, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2011-05-091
5502

CORRESPONDANCE

Reçue:

- * M. Norman MacMillan, ministre délégué aux Transports -11-03-29- confirmation qu'une subvention de 12 438 \$ est accordée à la municipalité pour l'année 2011, dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.
- * M. Michel Bérubé, directeur, ministère des Transports, Direction de la Côte-Nord -11-04-19- informations concernant la partie des travaux qui n'a pu être réalisée sur le chemin Principal dans la municipalité de Pointe-aux-Outardes.
- M. Réal Delisle, directeur régional, ministère de la Sécurité publique -11-04-27- information que la Semaine de la sécurité civile a lieu du 1^{er} au 7 mai 2011, afin de sensibiliser la population à l'importance de se préparer pour faire face à diverses situations d'urgence.

Expédiée:

- * Mme Carole Raïche, CAUREQ -11-04-12- envoi de la résolution numéro 2011-04-075 selon laquelle le conseil accepte l'offre de CAUREQ pour la prise et le traitement des appels 9-1-1 et de la répartition incendie en provenance de son territoire.
- * M. Olivier Dominic Galarneau, Ministère des Affaires municipales des Régions et de l'Organisation du territoire -11-04-12- envoi de la résolution numéro 2011-04-076 selon laquelle le conseil demande au ministère de transférer la demande d'aide financière présentée auprès de Fonds Chantiers Canada-Québec pour le projet de Centre intergénérationnel au Programme d'infrastructures Québec-Municipalités.
- * M. David Thériault, Groupe Cadoret, arpenteurs-géomètres inc. - 11-04-12- envoi de la résolution numéro 2011-04-083 selon laquelle le conseil mandate le Groupe Cadoret, arpenteurs-géomètres, pour faire l'arpentage primitif d'une parcelle de terrain de 140 mètres X 180 mètres (Lots 46-P et 47-P, du rang 5) moyennant un montant de 3 250 \$, plus taxes.
- * M. Jacques Tremblay, directeur régional, Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Organisation du territoire -11-04-12- envoi de la résolution numéro 2011-04-086 selon laquelle le conseil autorise M. André Lepage, maire, à signer le protocole d'entente avec le ministère des Affaires municipales pour la première phase du projet de réaménagement du Centre des loisirs.
- * Mme Marielle Dionne, Office municipal d'habitation de Pointe-aux-Outardes -11-04-12- envoi de la résolution numéro 2011-04-080 selon laquelle le conseil accepte les états financiers 2010 de l'Office municipal d'habitation de Pointe-aux-Outardes.

Il est proposé par le conseiller Patric Frigon, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire suppléant invite la population à poser des questions.

2011-05-092
5503

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 09-05-2011.

ENGAGEMENT DE CRÉDIT

Aucun engagement de crédit.

PRÉSENTATION DES RÉGLEMENTS

Aucun règlement.

PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS

2011-05-093
5503

FORUM ÉCONOMIE SOCIALE CÔTE-NORD

Il est proposé par le conseiller Patric Frigon, et résolu à l'unanimité, d'autoriser M. André Lepage, maire, et Mme Chantal de Verteuil, conseillère, à assister au forum d'Économie sociale sur la Côte-Nord qui aura lieu le 11 mai prochain, au Manoir de Baie-Comeau, au coût de 68,36 \$, taxes incluses.

Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement pour assister à ce forum.

2011-05-094
5503

RADIOTHON – VALLÉE DES ROSEAUX

CONSIDÉRANT QUE

la maison des jeunes Le SQUAT à préparer un déjeuner, le 30 avril dernier, dans le cadre du Radiothon au profit de la Vallée des Roseaux;

CONSIDÉRANT QU'

ils ont amassé 250 \$;

CONSIDÉRANT QUE

la Municipalité n'a pu organiser une activité pour le Radiothon et qu'elle désire doubler le montant que la maison des jeunes Le SQUAT a amassé.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes remette un montant de 250 \$, dans le cadre du Radiothon qui a eu lieu le 9 mai en après-midi, au profit de la Vallée des Roseaux.

2011-05-095
5503

NOMINATION – REPRÉSENTANT DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à l'unanimité, de nommer Monsieur Julien Normand, représentant de la bibliothèque municipale de Pointe-aux-Outardes, affiliée au réseau des bibliothèques du Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Côte-Nord.



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

2011-05-096
5504

PARC NATURE – SOUTIEN FINANCIER

CONSIDÉRANT QUE le Parc Nature de Pointe-aux-Outardes a comme objectif d'assurer la protection et de favoriser la mise en valeur de façon durable d'une réserve naturelle de biodiversité unique au Canada;

CONSIDÉRANT QUE le Parc Nature est un centre d'interprétation à vocation écologique, éducative, récréotouristique, culturelle et scientifique pour le bénéfice des résidents du milieu, des visiteurs nord-côtiers et des touristes de tous âges;

CONSIDÉRANT QUE le Parc Nature offre des opportunités à la population de la région et aux adeptes d'activités particulières d'utiliser ses infrastructures, comme dans le cadre du rassemblement de Kite Surf de même que les activités liées à l'astronomie et à l'ornithologie;

CONSIDÉRANT QUE le Parc Nature est un organisme à but non lucratif ne bénéficiant d'aucune forme de financement récurrent pour sa protection et son développement;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration du Parc Nature est actuellement à déployer, avec différents partenaires privés et publics, un plan de relance pour assurer son fonctionnement et sa rentabilité à compter de 2013;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs partenaires du milieu ont déjà confirmé des sommes importantes pour permettre au Parc Nature de se restructurer tout en poursuivant ses activités pour le bénéfice de la population de Pointe-aux-Outardes et des visiteurs de l'extérieur;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-aux-Outardes est un partenaire de la première heure du Parc Nature;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-aux-Outardes souhaite que les citoyens de la municipalité conserve l'accès au Parc pour la tenue d'activités sociales et familiales;

CONSIDÉRANT QU' il est dans l'intérêt de la population de Pointe-aux-Outardes que le Parc Nature poursuive ses activités et que le plan de relance soit un succès à long terme.

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité des membres votant;

Que la Municipalité s'engage à verser au Parc Nature de Pointe-aux-Outardes une somme de 10 000 \$ par année pour 2011-2012 et 2012-2013, et ce, afin de contribuer au bon fonctionnement des opérations, notamment en ce qui concerne les dépenses liées aux assurances et à la comptabilité.

Que la direction générale soit mandatée pour finaliser, avec la direction du Parc Nature, les détails liés à ce soutien de la municipalité.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

Le montant sera pris dans le surplus accumulé.

Le conseiller Patric Frigon s'est retiré de la décision car il fait partie
du conseil d'administration du Parc Nature.



2011-05-097
5505

SOUPEUR ANNUEL – PARC NATURE DE POINTE-AUX-OUTARDES

CONSIDÉRANT QUE le Parc Nature de Pointe-aux-Outardes organise
un souper annuel pour aider à son financement;

CONSIDÉRANT QU' il est important qu'il y ait des représentants de la
municipalité présents à ce souper bénéfice.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Chantal de
Verteuil, et résolu à l'unanimité, d'autoriser MM André Lepage,
Raymond Lavoie et Mme Isabelle Imbeault à assister au souper
bénéfice du Parc Nature de Pointe-aux-Outardes, le 14 mai prochain,
au coût de 277,50 \$.

2011-05-098
5505

MAISON DES JEUNES LE S.Q.U.A.T. – NETTOYAGE DES FOSSÉS

CONSIDÉRANT QUE la maison des jeunes le S.Q.U.A.T. va
procéder au nettoyage des fossés dans la
municipalité au printemps 2011.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Isabelle
Imbeault, et résolu à l'unanimité, de faire un don au montant de 1 200 \$
à la maison des jeunes le S.Q.U.A.T. quand ils auront procédé au
nettoyage des fossés dans la municipalité.

2011-05-099
5505

**AUTORISATION D'UN SYSTÈME D'ANTENNE DE
RADIOCOMMUNICATION ET DE RADIODIFFUSION DE
VIDÉOTRON LIÉE**

CONSIDÉRANT QUE Vidéotron Liée projette l'installation d'un
système d'antenne
de radiocommunication et de radiodiffusion
sur le territoire de la municipalité de
Pointe-aux-Outardes ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a pris connaissance du
projet d'implantation d'un système
d'antenne de radiocommunication et de
radiodiffusion, le tout, tel que décrit au
document « notification du public »;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de cette procédure, un avis
favorable relatif à l'emplacement proposé
pour l'installation d'un système d'antenne
de radiocommunication et de
radiodiffusion sur le territoire municipal est
requis;

CONSIDÉRANT QUE la procédure de CPC-2-0-03 d'Industrie
Canada s'applique à l'installation d'un
système d'antenne de radiocommunication
et de radiodiffusion, laquelle procédure
découle de l'application de la *Loi sur la
radiocommunication*;

CONSIDÉRANT QUE le site visé constitue le site de moindre
impact compte tenu des impératifs d'ordre
technique avec lesquels doit également
composer le promoteur.



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes est favorable au projet d'implantation d'un système d'antenne de radiocommunication et de radiodiffusion, soumis par Vidéoiron Ltée, et projeté au bloc 3-P, du rang A.

2011-05-100
5506

CUEILLETTE DES GROS REBUTS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire louer 3 conteneurs qui seront installés dans le stationnement du Centre des loisirs, du 24 au 26 mai 2011, afin que les gens puissent y apporter leurs gros rebuts;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité devra faire vidanger les conteneurs lorsqu'ils seront remplis;

CONSIDÉRANT QUE les conteneurs seront transportés chez Transformation des Métaux du Nord inc. afin de faire le tri des matières.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à l'unanimité,

- De louer 3 conteneurs auprès de Fortin & Lévesque du 24 au 26 mai inclusivement, au coût de 90 \$ et 100 \$/heure pour le transport et la vidange.
- Que les gros rebuts soient transportés chez Transformation des Métaux du Nord inc. afin de faire le tri des matières au coût de 70 \$ à 79 \$/tonne selon les matériaux.

2011-05-101
5506

FIXER DATE – DÉROGATIONS MINEURES ET USAGE CONDITIONNEL

Il est proposé par le conseiller Patric Frigon, et résolu à l'unanimité, de fixer au 7 juin 2011, à 19 h, la séance où le conseil municipal doit statuer sur les demandes de dérogations mineures numéros DM-2011-01, afin de subdiviser une partie des lots 15-28 et 15-34 du rang de la Rivière-aux-Outardes et DM-2011-02, dont la propriété est située au 296, chemin Principal, ainsi qu'une demande d'usage conditionnel numéro 2011-01, dont la propriété est située au 149, rue de Baie-St-Ludger.

2011-05-102
5506

MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par le conseiller François Girard, et résolu à l'unanimité, de nommer M. Raymond Lavoie au titre de maire suppléant pour la période du 10 mai au 4 juillet 2011.

AFFAIRES NOUVELLES

2011-05-103
5506

PROPOSITION DE SERVICE – SOMUM SOLUTIONS INC.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-aux-Outardes a procédé en 2005 à l'achat d'un système de communication informatique pour aviser rapidement la population lorsque nécessaire;

CONSIDÉRANT les difficultés rencontrées pour l'envoi de messages téléphoniques clairs aux citoyens de Pointe-aux-Outardes;

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



CONSIDÉRANT

la proposition reçue de Somum Solutions inc. pour le service d'appels de masse, tout en ayant les mises à jour et le support technique sur le système de communication informatique de la municipalité.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Girard, et résolu à l'unanimité, d'accepter la proposition de Somum Solutions inc. pour le service d'appels de masse, au coût de 125 \$/ mois incluant 1 250 minutes / mois, les mises à jour et le support technique sur le système de communication informatique de la municipalité inclus. Les appels supplémentaires seront facturables à raison de 0,08 \$ / minute.

2011-05-104
5507

APPEL D'OFFRES 2011-03 – VIDANGE ET TRANSPORT DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES RÉSIDENTIELLES

CONSIDÉRANT QUE

la municipalité de Pointe-aux-Outardes désire aller en appel d'offres public pour la vidange et transport des boues de fosses septiques;

CONSIDÉRANT QUE

l'ouverture des soumissions est fixée au 17 juin 2011 à 11h;

CONSIDÉRANT QUE

pour la vérification des soumissions reçues, un comité de sélection de 3 personnes doit être formée ;

CONSIDÉRANT QUE

le conseil municipal doit nommer une personne responsable de l'octroi du contrat, afin de pouvoir fournir les informations administratives et techniques concernant l'appel d'offres aux soumissionnaires potentiels.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Patric Frigon, et résolu à l'unanimité, que la municipalité de Pointe-aux-Outardes procède par appel d'offres pour la vidange et le transport des boues de fosses septiques résidentielles sur le territoire de la municipalité de Pointe-aux-Outardes.

Il est également résolu de déléguer à Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, la responsabilité de constituer un comité de sélection de 3 personnes pour la vérification des soumissions qui seront déposées concernant cet appel d'offres.

Il est également résolu que Mme Dania Hovington soit responsable de l'octroi du contrat.

Il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, de fermer Les Affaires nouvelles.

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire suppléant invite la population à poser des questions.



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée; il est 20 h 43.


MAIRE SUPPLÉANT
DIRECTRICE GÉNÉRALE
SECRETAIRES-TRÉSORIÈRE

Je, André Lepage, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


MAIRE